

La Relève dans les boyaux

Chanson à trois couplets et un refrain copiée dans un cahier de chansons à une date indéterminée.

Source :

Cahier de chansons (collection Thierry Legros) dont deux pages sont reproduites (p. 50-51) dans le catalogue de l'exposition « Entendre la guerre : sons, musique et silence en 14-18 » présentée à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne en 2014 (co-édition Gallimard/Historial de la Grande Guerre ISBN 978-2-07-014460-0). La légende p. 50 indique : « Texte manuscrit de la Chanson de Craonne dans un cahier de chansons, s.d. Collection Thierry Legros (Belgique). »

Faute d'avoir pu consulter le document original, toute hypothèse de datation est impossible. Se pose également la question de savoir si la chanson se poursuit sur une troisième page avec le second refrain.

Contexte :

Âprement disputé à partir d'octobre 1914, le village de Merkem en Flandre occidentale finit par être entièrement occupé par les Allemands en avril 1915. D'août 1917 à avril 1918, il est à nouveau le théâtre de combats pendant la 3e bataille d'Ypres entre les troupes françaises et belges d'une part et allemandes d'autre part.

Remarques sur les paroles :

« C'est à Merkem dans le boyau... » Cette version innove avec une rime inhabituelle à « laisser sa peau ». Le mot « boyau » qui désigne dans l'argot des combattants de 14-18 un raccordement entre deux tranchées, est également présent dans le titre (« La relève dans les boyaux »).

Cette version, sous réserve d'une vérification dans le cahier où elle a été copiée, ne comporterait que trois couplets puisque le 2e couplet des autres versions de la période 1915-1919 (« Nous voilà partis avec sac au dos... ») n'y apparaît pas, en tout cas pas à sa place habituelle.

L'orthographe approximative laisse un doute pour la transcription de certains mots. Ainsi dans le troisième couplet, s'agit-il de « cossards » (paresseux) ou de « costauds » (personnages importants) ? Et ce que font les « embusqués, est-ce bien « frauder » ? De même, on peut s'interroger sur une variante observée dans le refrain : « car nous sommes tous commandés » (au lieu de « condamnés ») qui pourrait s'expliquer par une dyslexie...

En revanche, cette version se distingue indiscutablement par son appréciation inédite du rythme de la vie au front : trois jours de repos (et pas huit), et six jours de tranchée en première ou en seconde ligne, au lieu de huit...

Musique :

Aucune indication de l'air sur lequel se chantent les paroles.